

SYNTHESE DE L'AUDIT 2019-2020

L'objectif principal du panel radio est l'observation des comportements d'écoute de la radio des individus dans le temps dans le but d'alimenter les modèles de médiaplanning.

La méthodologie mise en œuvre par Médiamétrie pour le panel radio est fondée sur le recrutement d'individus ayant répondu à l'enquête 126 000 ou à l'enquête Grille Radio Été, en associant quotas socio-démographiques et quotas d'audience radio.

Le panel 2019/2020 a été réalisé sur deux périodes d'observation : du samedi 14 septembre au dimanche 6 octobre 2019 et du samedi 11 janvier au dimanche 2 février 2020.

Le périmètre de l'audit couvre exclusivement la collecte des résultats d'habitudes d'écoute radio alimentant les modèles de médiaplanning. De plus, le CESP ne contrôle pas la méthodologie d'imputation mise en œuvre par Médiamétrie pour compléter les habitudes d'écoutes manquantes sur la radio (par station) ou la télévision (Total TV) pour 9,7% des panélistes constants contribuant aux résultats 2019/2020.

A partir des différents contrôles et analyses réalisés sur le panel 2019/2020 :

● **Le Comité Scientifique du CESP considère que l'étude est satisfaisante en ce qui concerne :**

- Le principe de combinaison des modes de recueil « online » et « papier » qui permet de mieux représenter toutes les catégories d'individus et améliore la structure socio-démographique de l'échantillon du panel
- L'ergonomie des questionnaires « online », en particulier l'application dédiée pour le remplissage sur smartphone et tablette
- La réalisation du panel en plusieurs vagues qui permet de limiter les variations des comportements d'écoute liées à la saisonnalité ou à l'actualité

● **Néanmoins, le CESP alerte sur :**

- La fiabilité des récupérations et corrections d'audience après une période de 24H suivant l'écoute. Aussi, il est nécessaire d'établir des règles définissant la période après laquelle le recueil et la correction ne sont plus acceptés. Ces règles pourraient être définies éventuellement en fonction des informations à recueillir ou à corriger
- L'intérêt d'homogénéiser le recueil des habitudes d'écoute au sein des questionnaires « online et « papier » et d'évaluer l'impact de cette modification sur les résultats d'habitudes d'écoute des stations. En effet, la différence de résultats du nombre d'auditeurs occasionnels observée en fonction du type de recueil « online » et « papier » est probablement due en partie à la différence de protocole de recueil des habitudes d'écoute des stations.

● **Pour l'avenir, le CESP recommande par ailleurs de :**

- Améliorer le taux de recrutement des numéros appelés (15,1% pour le Panel 2019/2020)
- Etudier les profils sociodémographiques et profils d'écoute des panélistes, auditeurs de certaines stations dont le nombre de panélistes constants est en deçà des objectifs théoriques du panel. Si nécessaire, mettre en place des actions pour corriger ce déficit et assurer la représentativité des profils d'écoutes de ces stations
- Continuer l'effort de formation des nouveaux enquêteurs en les faisant bénéficier tous d'une formation complète de 2j pour le recrutement et 4H pour le briefing
- Lors des briefs, insister en particulier sur l'importance de remplir le carnet d'écoute quotidiennement et ce dès la première semaine de panélisation et sur les consignes de réponse au questionnaire d'habitudes médias « papier » afin de réduire le nombre de corrections (74,3% des questionnaires « papier » ayant nécessité un appel de rattrapage soit 7,8% des panélistes constants)
- Mentionner une date maximum de réponse au questionnaire des habitudes médias avant la première semaine de panélisation afin d'éviter que les panélistes ne puissent être influencés par leurs réponses aux carnets d'écoute
- Maintenir le double recueil « online » et « papier » afin de représenter toutes les catégories de population en particulier les non-internautes et laisser à l'ensemble des interviewés le libre choix du mode de remplissage

Comité Scientifique
le 30/07/2020